



## La contribution du Comité 21 à l'éducation au développement durable

**Le Comité 21 est un réseau d'acteurs, engagé dans l'Agenda 21 en France. Au sein de son programme Education au développement durable, il incite tous ses adhérents à participer à l'éducation au développement durable en élaborant des études et des outils méthodologiques.**

### Le Comité 21 publie une étude sur la contribution des collectivités à l'éducation au développement durable



Le COMITÉ 21 s'engage pour l'éducation au développement durable dans les territoires avec la publication du guide intitulé « La contribution des collectivités à l'éducation au développement durable - enjeux, recommandations et retours d'expériences ». Outil méthodologique indispensable pour les collectivités, cet ouvrage propose de mettre en place une stratégie d'éducation au développement durable pour amener le citoyen à s'engager concrètement dans la vie de son territoire. Ce document a pour objectif d'assister les collectivités dans leur contribution à l'éducation au développement durable des jeunes et des familles. Il propose des recommandations stratégiques et méthodologiques, assorties des retours d'expériences, en France et en Europe. La première partie cerne les grands principes de l'éducation au sein d'une collectivité. Le chapitre II propose une approche méthodologique pour créer ou renforcer l'axe « Education au développement durable » dans le cadre d'un Agenda 21. La troisième partie identifie sept champs d'actions

privilegiés pour l'éducation au développement durable. Pour illustrer les recommandations, le dernier chapitre décrit un exemple concret : l'éducation au développement durable à Lille. 112 page - 2008.

*Avec le partenariat de SUEZ*

[Communiqué de presse](#)

[Télécharger l'étude](#)

### Dans le cadre de la Décennie pour l'EEDD de l'Unesco, le Comité 21 publie une étude sur Bilan et perspectives de l'action des collectivités pour l'éducation au développement durable



Dans le cadre de la conférence internationale « Agir ensemble pour éduquer au développement durable » ( 27 au 29 octobre 2008 à Bordeaux), le Comité 21, en coordination avec l'Association des Maires de France, a réalisé une synthèse du « bilan et perspectives » de la France pour l'éducation au développement durable des collectivités. Sur la base d'une consultation auprès de son réseau de collectivités, le Comité 21 a élaboré un document organisé autour de trois axes : les collectivités éco-responsables ; les collectivités agissent auprès des citoyens et les collectivités et « ses partenaires ». Des recommandations ont été exprimées collectivement par tous les acteurs réunis lors d'une séance de restitution finale animée par Des enjeux et des hommes. Novembre 2008

[Pour en savoir plus](#)

[Télécharger la synthèse](#)

[Télécharger les annexes](#)

[Télécharger la restitution finale](#)

## Le Comité 21 publie une Note 21 : les entreprises peuvent-elles contribuer à l'éducation au développement durable ?

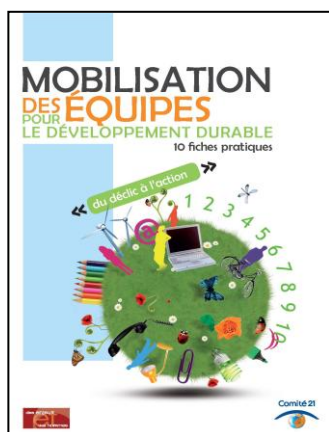


Au-delà d'une notion éducative limitée à un lieu (l'école) et à un public (l'élève), il apparaît clairement aujourd'hui que la notion d'éducation englobe celles d'information, de sensibilisation, de prise de conscience et enfin de changement de comportement du citoyen. C'est sur la base de ce postulat qu'une contribution des entreprises à l'éducation au développement durable semble possible. En présentant enjeux, pratiques et recommandations, l'étude du Comité 21 s'interroge sur la notion d'éducation au développement durable des entreprises, recense les cibles visées et les actions à valoriser. La *Note 21* propose un état des lieux ainsi que des bonnes pratiques auprès de cibles variées : grand public, jeunes, consommateurs, salariés, populations vulnérables. Il ressort que les entreprises utilisent de nombreux moyens de communication pour toucher l'ensemble de leurs parties prenantes et que leurs actions sont menées majoritairement de manière partenariale. Le partenaire expert - et souvent associatif - vient ainsi souvent légitimer son initiative. 58 pages - Juin 2010

[Écoutez l'interview de Christine Delhay sur Radio Ethic](#)

[Télécharger la note 21](#)

## Le Comité 21 et le cabinet des Enjeux et des Hommes publient un guide pratique sur la mobilisation des équipes, à destination des entreprises et des collectivités locales



Alors que la place accordée à la mobilisation des équipes pour le développement durable est aujourd'hui reconnue comme un critère de performance pour les entreprises et les collectivités locales, les acteurs qui souhaitent mobiliser les salariés autour de cet enjeu se trouvent souvent démunis, face à l'ampleur de la tâche à accomplir. Ce guide est composé de 10 fiches pratiques, comportant des définitions et informations essentielles (apports théoriques, schémas, clés de réussite...), des témoignages d'experts (responsables développement durable, RH, prestataires...), ainsi que 130 illustrations concrètes de projets de mobilisation réussis en entreprises et en collectivités (études de cas, témoignages, exemples...). Il est téléchargeable gratuitement sur [www.comite21.org](http://www.comite21.org) et [www.desenjeuxetdeshommes.com](http://www.desenjeuxetdeshommes.com). En complément, une base de données a été développée dans l'espace adhérent du site du Comité 21, proposant des fiches « bonnes pratiques

» et des fiches « offres de produits et prestations » testées et approuvées par ses adhérents. Grâce à ce moteur de recherche, ces derniers trouveront des idées et des références, classées selon différents critères, pour optimiser leur projet de mobilisation des équipes. Mars 2009

[Consulter et télécharger le guide pratique](#)

[Accéder à la base de données](#)

[Télécharger le Communiqué de presse](#)



Comité 21  
132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France  
Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20  
[comite21@comite21.org](mailto:comite21@comite21.org) . [www.comite21.org](http://www.comite21.org) . [www.agenda21france.org](http://www.agenda21france.org)